



**AIDES AUX PROJETS VACANCES**

# **AIDES AUX PROJETS VACANCES**

Direction des Politiques Sociales

## **Demande de partenariat 2021**

**Nom de l'organisme**

Pour formaliser une demande d'aide aux Projets Vacances auprès de l'ANCV, vous devez renseigner le Cerfa n° 12156\*05, à l'exception de la partie 6 à détailler sur le présent dossier.

## Présentation de l'organisme

### Identité de l'organisme

Nom de l'organisme : .....

Code APE : .....

### Présentation synthétique de l'organisme :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Caractérisation synthétique (plusieurs choix possibles) :

- organisme à vocation socio-éducative
- organisme à vocation caritative
- organisme à vocation médico-sociale
- organisme gestionnaire d'équipements touristiques
- organisme spécifiquement dédié à l'aide aux vacances
- organisme de l'Etat
- collectivité territoriale
- autre : .....

.....  
.....

### Signataire de la convention :

Civilité : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction au sein de l'organisme :

.....

Tél : ..... Fax : .....

Adresse courriel :

.....@.....

## 1/ Motivation de la demande

### 1.1- Contexte, objectifs et organisation

- Contexte dans lequel s'inscrit votre demande (constats, besoins, problématiques ...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Quels sont les objectifs visés au travers de la mise en œuvre du dispositif APV ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Quel sont les rôles des différents échelons (national, territorial, structures de terrain ...) de votre organisme dans le cadre des différentes phases du dispositif APV (promotion du dispositif, sensibilisation et soutien des porteurs de projets, accompagnement des bénéficiaires, décision d'octroi des aides, gestion administrative du dispositif et reporting ...) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 1.2- Public-cible

#### 1.2.1- Critères

Nous vous demandons de renseigner le tableau ci-après en proposant, pour chaque type de public ciblé par votre organisme dans le cadre des APV, des critères et seuils économiques d'éligibilité, ainsi que les pièces qui attestent de leur éligibilité et qui pourront être exigées par toute instance de contrôle interne ou externe à l'ANCV.

Ces critères, économiques et / ou sociaux, doivent caractériser « des personnes en situation de fragilité financière ou sociale qui ne sont jamais ou peu parties en vacances et qui ne pourraient partir par leurs propres moyens ».

Vous pouvez proposer plusieurs critères par type de public. Chacun d'entre eux sera examiné par les instances de l'ANCV et sera accepté ou non.

Si vous proposez de nouveaux critères, des alternatifs à ceux figurant déjà au tableau ci-dessous, il est nécessaire de joindre une annexe technique descriptive de ce critère et d'en proposer une pièce justificative attestant de son respect..

Type public	Critère économique plafond d'éligibilité	Autres critères sociaux	Pièces justificatives
<b>Enfants (dans le cadre de départ en classes transplantées des premier et second degrés des territoires prioritaires : zones rurales / politique de la Ville)</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	Enfants inscrits en établissement d'éducation prioritaire	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus - Déclaration du chef d'établissement Co-signature de parents élus Délibération du Conseil d'administration ou du Conseil d'école remarques  Les attestations de QF sont gardées par l'établissement scolaire qui se charge de les collecter. Ils s'engagent à conserver la totalité des dossiers pendant 3 ans.
<b>Jeunes 16-25 ans</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	<b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus <b>- A compléter si autres</b>
<b>Familles fragilisées</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	<b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus <b>- A compléter si autres</b>
<b>Adultes isolés</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	<b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus <b>- A compléter si autres</b>

<b>Personnes en situation de handicap</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	Allocataires AAH  <b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus  - Attestation CAF ou MSA  <b>A compléter si autres</b>
<b>personnes malades</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  A compléter si autres	Allocataires AAH  <b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus  - Attestation CAF ou MSA  <b>A compléter si autres</b>
<b>Seniors (dans un cadre dérogatoire à Seniors en Vacances)</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	<b>A compléter si autres</b>	Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus  <b>- A compléter si autres</b>
<b>Accompagnateurs</b>	- QF < 900€ - RFR équivalent  <b>A compléter si autres</b>	<b>A compléter si autres</b>	- Attestation CAF ou MSA - Avis d'imposition sur les revenus  <b>- A compléter si autres</b>

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 1.2.2- Estimations quantitatives

Type de publics	Nb prévisionnel de bénéficiaires
Adultes	
Aidants familiaux	
Enfants	
Familles	
Jeunes 16-25 ans	
Séniors	
<b>Total</b>	
Accompagnateurs	
<b>Total</b>	

## 2/ Montant de la demande

### 2.1- Montant moyen d'APV par bénéficiaire :

Indiquez le montant moyen APV que vous prévoyez d'attribuer par bénéficiaire, en intégrant nécessairement les autres recettes prévisionnelles (autofinancement organisme et / ou porteurs de projets, co-financement, à l'échelle du dispositif, des projets, ou des aides auxquelles pourraient prétendre les publics-cible) :

**Montant moyen d'APV par bénéficiaire : .....€**

### 2.2- Montant de la dotation sollicitée :

#### 2.2.1- Montant de la dotation APV (pour solvabiliser les bénéficiaires)

En fonction :

- du nombre prévisionnel de bénéficiaires ciblés en 2021 (et de leurs accompagnateurs),
- du montant moyen prévisionnel,

déterminez le montant sollicité auprès de l'ANCV :

<b>Dotation sollicitée en 2021</b>	<b>€</b>
------------------------------------	----------

#### 2.2.2- Montant de l'aide structurelle

L'Agence soutient ses partenaires dans la mise en œuvre des aides aux projets vacances par l'octroi d'une aide structurelle visant à contribuer à :

- la gestion administrative du programme (transmission des informations par l'outil APV Web, notification des aides, envoi des Chèques-Vacances, élaboration du dossier bilan / perspectives pour l'ANCV, actions de valorisation et de communication autour du partenariat avec l'ANCV)
- l'animation du réseau et le soutien à la qualification des porteurs de projets (le lancement et promotion du dispositif au sein de leur réseau, la formation des porteurs de projets, l'instruction des dossiers, l'examen des projets)

<b>Aide structurelle sollicitée en 2021</b>	<b>€</b>
---	----------

**Pièces à transmettre impérativement à l'appui de la demande** (ces pièces doivent nous avoir été envoyées avant le RDV de bilan / perspectives avec la Direction des Politiques Sociales, et les différents éléments de bilans financier et statistique équilibrés):

- ❑ Cerfa 12156\*03 renseigné (sauf la partie 6) et signé
- ❑ statuts (si vous êtes une association)
- ❑ déclaration au journal officiel (si vous êtes une association)
- ❑ liste des membres du conseil d'administration
- ❑ rapports moral et financier n-1
- ❑ dossier de présentation de l'organisme (plaquette)
- ❑ RIB original (issu du talon du carnet de chèque ou d'un relevé de compte)
- ❑ Délégation de pouvoir de signature si le signataire de la convention n'est pas la personne habituellement habilitée

Date, cachet et signature de l'organisme bénéficiaire